

**PROJET DE LOI ET ACCORDS INTERNATIONAUX APPROUVES  
PAR LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 5 MOHARREM 1428 (25 JANVIER 2007)  
ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES**

**Projet de loi**

- **Projet de loi n° 56-06 modifiant et complétant le dahir n° 1-63-226 du 14 rabii I 1383 (5 août 1963) portant création de l'office national de l'électricité.**

**Accords internationaux**

- 1°- **Accord de coopération en matière de pêches maritimes, fait à Casablanca le 7 septembre 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie.**
- 2°- **Accord de coopération dans le domaine du tourisme, fait à Casablanca le 7 septembre 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie.**
- 3°- **Accord fait à Casablanca le 7 septembre 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie dans le domaine de la communication.**
- 4°- **Accord fait à Casablanca le 7 septembre 2006 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie sur la coopération dans les domaines de la quarantaine végétale et de la protection des végétaux.**
- 5°- **Convention sur le transfèrement des personnes condamnées à une peine privative de liberté entre le Royaume du Maroc et la Fédération de Russie, faite à Casablanca le 7 septembre 2006 .**